

COUR D'APPEL DE SAINT DENIS

rôle définitif de la 10^{ème} session de la cour criminelle au titre de l'année 2026

Nous, Magali ISSAD, Conseillère à la Cour désignée Présidente de la cour criminelle pour la session 10 au titre de l'année 2026 par ordonnance de la Première Présidente en date du 13 février 2026.

Arrêtons comme ci-dessous le rôle de cette session

ROLE	N° greffe	Personnes concernées	Audiences
1	26/0001	ALANOIX Dany Viol commis sur un mineur par une personne ayant autorité sur la victime, agression sexuelle incestueuse sur un mineur de 15 ans, corruption de mineur de 15 ans et consultation habituelle d'un service de communication au public en ligne mettant à disposition l'image ou la représentation pornographique de mineur Assisté par Me VOLZ Alexandre Parties Civiles : [REDACTED] Représentée ou assistée par Me GERMAND-ROBERT Céline [REDACTED] Représentée ou assistée par Me FOUCTEAU Marie [REDACTED]	lundi 28 Septembre 2026 et mardi 29 Septembre 2026 10h00
2	26/0002	LEON Angélique Marie Laëtitia, NON DENONCIATION DE MAUVAIS TRAITEMENTS, PRIVATIONS, AGRESSIONS OU ATTEINTES SEXUELLES INFLIGES A UN MINEUR DE 15 ANS et NON DENONCIATION DE MAUVAIS TRAITEMENTS, PRIVATIONS, AGRESSIONS OU ATTEINTES SEXUELLES INFLIGES A UN MINEUR DE 15 ANS Assistée par Me MOREL Jean Jacques PERROT Guillaume Philippe, Viol incestueux aggravé commis sur un mineur, viol incestueux aggravé commis sur un mineur, atteinte sexuelle incestueuse sur un mineur de 15 ans par une personne ayant autorité sur la victime, atteinte sexuelle incestueuse sur un mineur de 15 ans par un ascendant et atteinte sexuelle sur un mineur de 15 ans par ascendant ou personne ayant autorité Assisté par Me HOARAU Georges-André et Me NAVARRO Sébastien Parties Civiles : [REDACTED] Représenté ou assisté par Me BARRACO Julien [REDACTED] Représentée ou assistée par Me BARRACO Julien [REDACTED] Représentée ou assistée par Me MALET Florent [REDACTED], Représenté ou assisté par Me MALET Florent	mercredi 30 Septembre 2026 au vendredi 02 Octobre 2026 08h30

Fait en notre cabinet, le 02 mars 2026

Magali ISSAD